

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Cette fiche de données de sécurité a été créée conformément aux exigences de : Loi sur les produits dangereux (LRC) du Canada et le Règlement sur les produits dangereux (RPD), tels que modifiés

Date d'émission 11-juil.-2022 Date de révision 06-août-2025 Numéro de révision 2

1. Identification

Identificateur de produit

Nom du produit FBN Clopyralid 360 SL

Autres moyens d'identification

Code(s) du produit PMRA Reg. No.: 33762

Synonymes Aucun

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière

d'utilisation_

Utilisation recommandée Herbicide

Restrictions d'utilisation Utiliser uniquement comme indiqué sur l'étiquette du produit

Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Adresse du fournisseur

Farmer's Business Network Canada, Inc. PO Box 5607 High River, Alberta Canada T1V 1M7 1-844-200-FARM (3276)

Courriel regulatory@farmersbusinessnetwork.com

Numéro de téléphone à composer en

cas d'urgence

Numéro de téléphone en cas

d'urgence

Pour obtenir une aide médicale d'urgence (humaine ou animale), communiquez avec Rocky

Mountain Poison Control au 866 767-5040

Pour une aide d'urgence chimique (déversement, fuite, incendie ou accident),

communiquez avec CHEMTREC au 800 424-9300 (Amérique du Nord) ou au 703 527-3887

(International)

2. Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Catégorie 1

Éléments d'étiquetage



Danger

Mentions de danger

Provoque des lésions oculaires graves

Conseils de prudence - Prévention

Porter un équipement de protection des yeux et du visage

Conseils de prudence - Réponse

Yeux

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

Autres renseignements

Provoque une légère irritation cutanée.

3. Composition/information sur les ingrédients

Substance

Non applicable.

Mélange

Nom chimique	No. CAS	% en poids		Date de dépôt LCRMD et date de la dérogation accordée (s'il y a lieu)
Sel de monoéthanolamine de clopyralide	57754-85-5	40 - 50	-	
Alcool isopropylique	67-63-0	5 - 10	-	
Éthanolamine	141-43-5	0.1 - 0.5	-	

4. Premiers soins

Description des premiers soins

Conseils généraux Une consultation médicale immédiate est requise. Présenter cette fiche signalétique au

médecin traitant.

Inhalation Déplacer à l'air frais. Obtenir immédiatement des soins médicaux si des symptômes

apparaissent.

Contact avec les yeux Consulter immédiatement un médecin. Rincer immédiatement avec une grande quantité

d'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins quinze minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Garder les yeux grands ouverts lors du rinçage. Ne pas frotter la partie touchée.

Contact avec la peau Laver immédiatement avec du savon et beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes.

Obtenir des soins médicaux si l'irritation évolue et persiste.

Ingestion Rincer la bouche. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

Numéro de FS UL-GCS-113

NE PAS faire vomir. Appeler un médecin.

Équipement de protection Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Porter des vêtements de

individuelle pour les intervenants en protection individuelle (voir la section 8).

premiers soins

Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

Symptômes Sensation de brûlure. Peut causer une rougeur et un larmoiement des yeux. Peut causer la

cécité. Un contact prolongé peut causer une rougeur et une irritation.

Effets d'une exposition Aucun connu.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Note aux médecins Traiter en fonction des symptômes.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés Utiliser des mesures d'extinctions appropriées aux circonstances locales et à

l'environnement immédiat.

Moyens d'extinction inappropriés Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

Dangers particuliers associés au

produit chimique

Une décomposition thermique peut mener à l'émission de gaz et de vapeurs irritants.

Produits de combustion dangereux Oxydes de carbone, Oxydes d'azote (NOx), Chlorure d'hydrogène.

Données sur les risques d'explosion

Sensibilité au choc Sensibilité à la décharge

électrostatique

Aucun. Aucun.

Équipements de protection spéciauxLes pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et une tenue d'intervention et précautions spéciales pour les complète de lutte contre l'incendie. Utiliser de l'équipement de protection individuelle. pompiers

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles S'assurer une ventilation adéquate. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les

vêtements. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis.

Autres renseignements Consulter les mesures de protection données aux sections 7 et 8.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de confinement Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute

sécurité.

Méthodes de nettoyage Endiguer. Absorber avec une matière absorbante inerte. Ramasser et transférer dans des

contenants correctement étiquetés. Nettoyer la surface contaminée à fond.

Prévention des dangers secondaires Bien nettoyer les zones et les objets contaminés en respectant les règlements sur

l'environnement.

7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Conseils sur la manutention

sécuritaire

Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. S'assurer une ventilation adéquate. Utiliser de l'équipement de protection individuelle.

Considérations générales sur

l'hygiène

Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Conditions d'entreposage

Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé. Conserver hors de la portée des enfants.

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle

Limites d'exposition

Nom chimique	Alberta	Colombie-Britannique	Ontario	Québec
Alcool isopropylique	TWA: 200 ppm;	TWA: 200 ppm;	TWA: 200 ppm;	TWAEV: 200 ppm;
67-63-0	TWA: 492 mg/m ³ ;	STEL: 400 ppm;	STEL: 400 ppm;	STEV: 400 ppm;
	STEL: 400 ppm;			
	STEL: 984 mg/m ³ ;			
Éthanolamine	TWA: 3 ppm;	TWA: 3 ppm;	TWA: 3 ppm;	TWAEV: 3 ppm;
141-43-5	TWA: 7.5 mg/m ³ ;	STEL: 6 ppm;	STEL: 6 ppm;	TWAEV: 7.5 mg/m ³ ;
	STEL: 6 ppm;			STEV: 6 ppm;
	STEL: 15 mg/m ³ ;			STEV: 15 mg/m ³ ;

Nom chimique	Manitoba	Nouveau-Brunswick	Terre-Neuve-et-Labrad	Nouvelle-Écosse
			or	
Alcool isopropylique	TWA: 200 ppm;	TWA: 200 ppm;	TWA: 200 ppm;	TWA: 200 ppm;
·	STEL: 400 ppm;	STEL: 400 ppm;	STEL: 400 ppm;	STEL: 400 ppm;
Éthanolamine	TWA: 3 ppm;	TWA: 3 ppm;	TWA: 3 ppm;	TWA: 3 ppm;
	STEL: 6 ppm;	STEL: 6 ppm;	STEL: 6 ppm;	STEL: 6 ppm;

Nom chimique	Nunavut	Île-du-Prince-Édouard	Saskatchewan	Yukon
Alcool isopropylique	TWA: 200 ppm; STEL: 400 ppm;	TWA: 200 ppm; STEL: 400 ppm;	TWA: 200 ppm; STEL: 400 ppm;	TWA: 400 ppm; TWA: 980 mg/m³; STEL: 500 ppm; STEL: 1225 mg/m³; Sk
Éthanolamine	TWA: 3 ppm; STEL: 6 ppm;	TWA: 3 ppm; STEL: 6 ppm;	TWA: 3 ppm; STEL: 6 ppm;	TWA: 3 ppm; TWA: 6 mg/m³; STEL: 6 ppm; STEL: 12 mg/m³;

Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ingénierie

Douches

Douches oculaires Systèmes de ventilation.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Protection des mains Porter des gants appropriés.

Protection de la peau et du corps Porter un vêtement de protection approprié.

Aucun équipement de protection n'est requis dans des conditions normales d'utilisation. En **Protection respiratoire**

évacuation peuvent se révéler nécessaires.

9. Propriétés physiques et chimiques

Aspect Solution claire brun foncé

Couleur Brun foncé

Aucun renseignement disponible Seuil olfactif

Propriété

Point de fusion / point de

congélation

Point initial d'ébullition et plage

d'ébullition

Inflammabilité Aucune donnée disponible

Limites d'inflammabilité dans l'air

Limite supérieure d'inflammabilité

ou d'explosivité

Limite inférieure d'inflammabilité

ou d'explosivité

Point d'éclair Aucune donnée disponible Température d'auto-inflammation Température de décomposition

SADT (°C)

рH 5.09

pH (en solution aqueuse)

Viscosité cinématique

Viscosité dynamique 7.02 mPas

Solubilité dans l'eau

Solubilité(s) Coefficient de répartition

(n-octanol/eau)

Pression de vapeur

Densité relative 1.14 - 1.18 g/mL

Masse volumique apparente Masse volumique du liquide Densité de vapeur relative

Caractéristiques des particules Dimension de particules Distribution granulométrique

Autres renseignements

Masse moléculaire Aucun renseignement disponible Teneur en COV Aucun renseignement disponible

Lunettes de protection à fermeture étanche.

cas d'irritation ou de dépassement des limites d'exposition, une ventilation et une

Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique Liquide

Odeur Aucun renseignement disponible

> Val<u>eurs</u> Remarques • Méthode

Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible Aucune donnée disponible Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible Aucune donnée disponible Aucune donnée disponible Aucun renseignement disponible Aucune donnée disponible

Numéro de FS UL-GCS-113

Point de ramollissement Aucun renseignement disponible

Informations concernant les classes de danger physique

Explosifs

Propriétés explosives Aucun renseignement disponible. **Propriétés comburantes** Aucun renseignement disponible.

10. Stabilité et réactivité

Réactivité Aucun dans des conditions normales d'utilisation.

Stabilité chimique Stable dans des conditions normales.

Risques de réactions dangereuses Aucun dans des conditions normales de traitement.

Conditions à éviter Matières incompatibles.

Matières incompatibles Agents oxydants forts.

Produits de décomposition

dangereux

Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

11. Données toxicologiques

Informations sur les voies d'exposition probables

Renseignements sur le produit

Inhalation Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.

Contact avec les yeux Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.

Provoque des lésions oculaires graves. Peut causer une lésion irréversible aux yeux.

Contact avec la peau Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.

Provoque une légère irritation cutanée.

Ingestion Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Une

ingestion peut causer une irritation gastro-intestinale, des nausées, des vomissements et la

diarrhée.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes Sensation de brûlure. Peut causer une rougeur et un larmoiement des yeux. Peut causer la

cécité. Un contact prolongé peut causer une rougeur et une irritation.

Toxicité aiguë

Mesures numériques de la toxicité

Les valeurs ATE suivantes ont été calculées pour le mélange:

 $\begin{array}{ll} {\sf ETAm\'el (orale)} & > 5{,}000 \quad {\sf mg/kg} \\ {\sf ETAm\'el (cutan\'e)} & > 5{,}000 \quad {\sf mg/kg} \end{array}$

Renseignements sur les

composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Sel de monoéthanolamine de	= 2675 mg/kg (Rat)	-	-
clopyralide			
57754-85-5			
Alcool isopropylique	4710 - 5840 mg/kg (Rat)	= 4059 mg/kg (Rabbit)	> 10000 ppm (Rat) 6 h

67-63-0			
Éthanolamine 141-43-5	= 1720 mg/kg (Rat)	= 1000 mg/kg (Rabbit)	> 1.3 mg/L (Rat)6 h

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Classification fondée sur les données disponibles pour les ingrédients. Provoque une légère

irritation cutanée.

Lésions oculaires graves/irritation

oculaire

Classification fondée sur les données disponibles pour les ingrédients. Provoque des

brûlures. Provoque des lésions oculaires graves.

Sensibilisation respiratoire ou

cutanée

Aucun renseignement disponible.

Mutagénicité sur les cellules

germinales

Aucun renseignement disponible.

Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a inscrit un ingrédient comme un cancérogène.

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
Alcool isopropylique	A4 - Ne peut être	Groupe 3 - Ne peut être	-	-
67-63-0	classé comme un	classifié pour la		
	agent cancérogène	cancérogénicité chez les		
	pour les humains	humains		

Toxicité pour la reproduction Aucun renseignement disponible.

STOT - exposition unique Aucun renseignement disponible.

STOT - exposition répétéeAucun renseignement disponible.

Danger par aspiration Aucun renseignement disponible.

12. Données écologiques

Écotoxicité

Nom chimique	Algues/plantes	Poissons	Toxicité pour les	Crustacés
	aquatiques		microorganismes	
Alcool isopropylique	EC50: >1000mg/L	LC50: =9640mg/L (96h,	-	EC50: =13299mg/L
67-63-0	(96h, Desmodesmus	Pimephales promelas)		(48h, Daphnia magna)
	subspicatus)	LC50: =11130mg/L (96h,		
	EC50: >1000mg/L	Pimephales promelas)		
	(72h, Desmodesmus	LC50: >1400000µg/L		
	subspicatus)	(96h, Lepomis		
		macrochirus)		
Éthanolamine	EC50: =15mg/L (72h,	LC50: =227mg/L (96h,	-	EC50: =65mg/L (48h,
141-43-5	Desmodesmus	Pimephales promelas)		Daphnia magna)
	subspicatus)	LC50: =3684mg/L (96h,		
		Brachydanio rerio)		
		LC50: 300 - 1000mg/L		
		(96h, Lepomis		
		macrochirus)		
		LC50: 114 - 196mg/L		
		(96h, Oncorhynchus		
		mykiss)		

LC50: >200mg/L (9	h,	
Oncorhynchus myki	ss)	

Persistance et dégradation Aucun renseignement disponible.

Potentiel de bioaccumulation

Renseignements sur les

composants

Nom chimique	Coefficient de partage
Alcool isopropylique 67-63-0	0.05
Éthanolamine 141-43-5	-2.3

Mobilité Aucun renseignement disponible.

Autres effets nocifs Aucun renseignement disponible.

13. Données sur l'élimination

Méthodes d'élimination

Déchets de résidus/produits

inutilisés

Éliminer conformément à la réglementation locale. Éliminer les déchets conformément à la

réglementation environnementale.

Emballage contaminé Ne pas réutiliser les contenants vides.

14. Informations relatives au transport

TMDNon réglementéIATANon réglementéIMDGNon réglementé

15. Informations sur la règlementation

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlements internationaux

Le Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone Non applicable

La Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants Non applicable

La Convention de Rotterdam Non applicable

Inventaires internationaux

Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire

16. Autres informations

Date de révision: 06-août-2025

NFPA Risques pour la santé 3Inflammabilité 0 Instabilité 0 Dangers particuliers - HMIS Dangers physiques 0 Protection individuelle

Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

20	eı	าศ	
ᆫᆫ	CI	ıu	

Légende	
ACGIH	Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux
ADN	Accord relatif au transport international de marchandises dangereuses par voies de
	navigation intérieures (Europe)
ADR	Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route (Europe)
AIIC	Inventaire australien des substances chimiques industriels
ATE	Estimation de toxicité aiguë
ASTM	Société américaine d'essais des matériaux
bar	Valeurs de référence biologiques pour les composés chimiques en milieu de travail
BAT	Valeurs de tolérance biologiques pour une exposition professionnelle
BEL	Limites d'exposition biologique
bw	Poids corporel
Valeur plafond	Valeur limite maximale
CMR	Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction
DOT	Département des transports (États-Unis)
DSL	Liste intérieure des substances (Canada)
EmS	Programme d'urgence
ENCS	Substances chimiques existantes et nouvelles (Japon)
EPA	Agence américaine de protection de l'environnement (Environmental Protection Agency)
GHS	Système général harmonisé
HMIS	Système d'identification des matières dangereuses
CIRC	Centre international de recherche sur le cancer
IATA	Association du transport aérien international
IBC	Recueil international de règles relatives à la construction et à l'équipement des navires
	transportant des produits chimiques dangereux en vrac
OACI	Organisation de l'aviation civile internationale
IECSC	Inventaire des substances chimiques existantes en Chine
IMDG	Code maritime international des marchandises dangereuses
IMO	Organisation maritime internationale
ISO	Organisation internationale de normalisation
KECI	Inventaire coréen des produits chimiques existants
CL50	Concentration létale pour 50% d'une population étudiée
DL50	Dose létale pour 50 % d'une population étudiée (dose létale moyenne)
MARPOL	Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires
NFPA	National Fire Protection Association
n.s.a.	Non spécifié ailleurs
CSENO	Concentration sans effet nocif observé
DSENO	Dose sans effet nocif observé
NOELR	Taux de charge sans effet observable
NZIoC	Inventaire des produits chimiques de la Nouvelle-Zélande
OECD	Organisation de coopération et de développement économiques
LEMT	Limites d'exposition professionnelle
TBP	Substance toxique bioaccumulable persistante
PICCS	Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines
PMT	Persistante, mobile et toxique
PPE	Équipement de protection individuelle
QSAR	Relation structure-activité quantitative
RID	Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer (Europe)
SADT	Température de décomposition autoaccélérée

SAR	Relation structure-activité
FS	Fiche de données de sécurité
SL	Limite à la surface
STEL	Limite d'exposition de courte durée
STOT RE	Toxicité pour certains organes cibles - Exposition répétée
STOT SE	Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique
TCSI	Inventaire des Substances Chimiques de Taiwan
TMD	Transport de marchandises dangereuses (Canada)
TSCA	Loi réglementant les substances toxiques (États-Unis)
TWA	Time-Weighted Average (Moyenne pondérée dans le temps)
UN	Nations Unies
VOC	Composés organiques volatils
vPvB	Très persistante et très bioaccumulative
vPvM	Très persistante et très mobile
As	Substance allergène
DS	Sensibilisant cutané
Ot	Ototoxique
pOt PS	Ototoxique - risque de troubles auditifs
	Photosensibilisateur
RS	Sensibilisant respiratoire
S	Sensibilisateur
poS	Sensibilisant - susceptible de provoquer un asthme professionnel
Sa	Asphyxiant simple
Sd	Désignation de la peau
pSd	Désignation de la peau - potentiel d'absorption cutanée
Sdv	Désignation de la peau - vacante
Sk	Notation de la peau
dSk	Indication pour la peau - risque d'absorption cutanée
pSk	Notation cutanée - potentiel d'absorption cutanée

Références aux documents de base et aux sources de données utilisés pour établir la FDS

Base de données ChemView de l'Environnemental Protection Agency (Agence pour la protection de l'environnement) aux États-Unis

Autorité européenne de sécurité des aliments (AESA)

Agence américaine de protection de l'environnement (Environmental Protection Agency)

Guide de seuils d'exposition aiguë (AEGL)

Loi fédérale sur les insecticides, les fongicides et les rodenticides de l'Environnemental Protection Agency aux États-Unis Substances chimiques produites en grandes quantités de l'Environnemental Protection Agency aux États-Unis (Agence pour la protection de l'environnement)

Journal sur la recherche alimentaire (Food Research Journal)

Base de données de substance dangereuses

Base de données internationale pour des informations chimiques uniformes (IUCLID)

Classification SGH - Japon

Schéma National Australien de Notification et d'Évaluation des Produits Chimiques Industriels (NICNAS)

NIOSH (National Institute for Occupational Safety and Health)

National Library of Medicine's ChemID Plus (NLM CIP) (Bibliothèque nationale de médecine aux États-Unis)

Bibliothèque nationale de médecine

Programme national de toxicologie aux États-Unis (NTP)

Nouvelle-Zélande - Base de données de classification et d'information sur les produits chimiques (CCID = Chemical Classification and Information Database)

Publications de l'Organisation internationale de coopération et de développement économiques, OCDE (International Organization for Economic Co-operation and Development, OECD) sur l'environnement, la santé et la sécurité

Programme de l'Organisation internationale de coopération et de développement économiques, OCDE (International Organization for Economic Co-operation and Development, OECD) sur les produits chimiques à volume de production élevé

Ensemble de données de filtrage de l'Organisation internationale de coopération et de développement économiques, OCDE (International Organization for Economic Co-operation and Development, OECD)

Organisation mondiale de la santé des Nations Unies, OMS (World Health Organization, WHO)

Date de révision: 06-août-2025

Date d'émission 11-juil.-2022

Date de révision 06-août-2025

Note de révision Format mis à jour. Sections de la FS mises à jour: 1, 3, 4, 7, 8, 9, 11, 12.

Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

Fin de la fiche signalétique

Numéro de FS UL-GCS-113